

TARIFS

Tarifs en vigueur à partir du 1er juillet 2017

UNE TARIFICATION SIMPLE, TRANSPARENTE, MOINS CHÈRE

Pour tout renseignement ou opération ne figurant pas dans cette tarification, contactez-nous au **01 70 36 70 80** (appel non surtaxé)

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS EN EUROS

Abonnement à des services de banque à distance (internet)	Gratuit ¹
Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	Gratuit
Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat	Non disponible
Cotisation carte de paiement internationale à débit différé	Non disponible
Cotisation carte de paiement à autorisation systématique	Non disponible
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (cas d'un retrait en euro dans la zone euro avec une carte de paiement internationale)	Non disponible
Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA)	Gratuit par internet 3€ par téléphone
Paiement d'un prélèvement SEPA	Non applicable
Commission d'intervention	Non applicable
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	Non applicable
Frais de tenue de compte	Gratuit

Les tarifs ci-dessus sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

¹ Hors coût du fournisseur d'accès Internet

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

	PEA/PEA-PME/COMPTE-TITRES	LIVRET BINCK
Ouverture	Gratuit	Gratuit
Versement minimum à l'ouverture	1€	10€ (aucun plafond)
Clôture	Gratuit	Gratuit
Transfert sortant	15€ par ligne (min. 85€)	Non applicable
Frais de gestion pour compte en phase de clôture (instruction manquante du client)	20€ par mois	Non applicable

RELEVÉS DE COMPTE

Avis d'opérés et relevé mensuel	Gratuit par internet 1,50€ par envoi par courrier
Confirmation de l'exécution de votre ordre par e-mail/SMS	Gratuit
Frais de recherche de documents	Sur devis

TENUE DE COMPTE

Frais de tenue de compte	Gratuit
Droits de garde	Gratuit
Frais d'inactivité	Gratuit

SERVICES EN AGENCE

Remise de chèque à l'encaissement	Gratuit
-----------------------------------	---------

BANQUE À DISTANCE

Frais d'utilisation des services de banque à distance (Internet)	Gratuit (Hors coût du fournisseur d'accès Internet)
Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	Gratuit

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES

Non disponible

VIREMENTS SEPA

Frais par virement occasionnel en ligne

Gratuit

Frais par virement occasionnel non réalisé en ligne

3€

PRÉLÈVEMENTS / TIP

Non disponible

CHÈQUES

Date d'encaissement des chèques : J+4 ²

² Sous réserve d'encaissement effectif et sauf vérification de la provision sur le compte

OFFRES GROUPÉES DE SERVICE

Non disponible

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION

Non applicable

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais d'intervention pour insuffisance de couverture ou débit sur compte-titres

35€

Frais par saisie et avis à tiers détenteurs

60€

Opposition administrative et OTD

10% du montant saisi (max. 60€)

Succession

250€ (par compte détenu)

INCIDENTS DE PAIEMENT

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision

30€

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

DÉCOUVERTS

Intérêts débiteurs pour un solde débiteur (€)

7,50%

Intérêts débiteurs pour un solde débiteur (\$)

Federal Funds Rate + 5,5%

CRÉDITS À LA CONSOMMATION

Non disponible

CRÉDITS IMMOBILIERS

Non disponible

ÉPARGNE BANCAIRE

Livret Binck

Voir taux en vigueur sur www.binck.fr

PLACEMENTS FINANCIERS

▶▶ PASSAGE D'ORDRES

• ACTIONS, WARRANTS, CERTIFICATS, TURBOS, TRACKERS ETF, DROITS, OBLIGATIONS

EURONEXT	EN FONCTION DU MONTANT DE L'ORDRE	TARIF CLASSIQUE ³	TARIF 30 ORDRES PAR MOIS ⁴
Paris	Inférieur ou égal à 1000€	2,50€	9€
Amsterdam	Entre 1000€ et 5000€	5€	9€
Bruxelles	Entre 5000€ et 7500€	7,50€	9€
Lisbonne	Entre 7500€ et 10000€	10€	9€
	Supérieur à 10000€	0,10%	0,09% par ordre

L'abonnement
ProRealTime
Version
Simplifiée
OFFERT

³ Tarification par défaut

⁴ Offre tarifaire réservée aux personnes physiques. Adhésion pour une durée minimum de 3 mois. Si moins de 90 ordres sont exécutés sur les 3 derniers mois ou si moins de 30 ordres sont exécutés dans le dernier mois, une pénalité de 120€ par mois est facturée (hors premier mois d'adhésion). Plateforme de trading ProRealTime Version Simplifiée OFFERTE.

BOURSES ÉTRANGÈRES	TARIF/ORDRE
Francfort (XETRA), Madrid, Milan, Dublin, Vienne, Londres, Zurich, Copenhague, Helsinki, Luxembourg, Oslo, Stockholm	15€ + 0,15%
NYSE, Nasdaq, Amex et OTC US	5€ + 0,10%
Toronto	10€ + 0,15%

RÈGLEMENT DIFFÉRÉ	
Frais de courtage	Tarif Actions + 2,50€ pour le tarif classique Tarif Actions pour le tarif 30 ordres par mois
Commission de Règlement Différé (CRD) (taux / jour / position)	0,023% Aller-Retour gratuit dans la même journée
Frais de prorogation (report)	0,20% (min. 10€)

• OPCVM / FONDS D'INVESTISSEMENT ALTERNATIFS (FIA)

Frais de courtage par ordre	10€
Droits d'entrée	Fonds partenaires : 0% à 2% Fonds non partenaires : voir notice DICI
Droits de sortie	En fonction des sociétés de gestion :
Frais de gestion	voir notice DICI

Binck.fr, en sa qualité de distributeur, peut recevoir des rétrocessions récurrentes de frais de gestion, sous forme de commission sur encours, de la part de sociétés de gestion de portefeuille dans le cadre de la commercialisation d'OPCVM et/ou de FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs). Les taux de rétrocession sont compris entre 0% et 2% selon la classification AMF des OPCVM et FIA. Les conditions de rétrocession convenues entre Binck.fr et les sociétés de gestion pouvant évoluer, le détail des commissions (dernier taux en vigueur, modalités de calcul et de versement) peut être obtenu, à tout moment, sur simple demande adressée à Binck.fr.

• OPTIONS ET FUTURES

Options Euronext, US et EUREX (passage d'ordres, exercice, assignation)	2,25€ par contrat
Clôture d'un contrat ayant une prime inférieure à 0,10€	Gratuit
Futures Euronext, EUREX et CME	3,50€ par contrat
Mini Futures Euronext	1€ par contrat

▶▶ VIE DES COMPTES : COMPTE-TITRES & PLAN D'ÉPARGNE EN ACTIONS (PEA/PEA-PME)

• OUTILS ET SERVICES

ProTrader	Gratuit
ProRealTime Version Simplifiée (passage d'ordres inclus)	15€ par mois ⁵
ProRealTime Version Complète (passage d'ordres inclus)	30€ par mois ⁵
Outils d'aide à la décision : ProScoring	Gratuit
Analyses techniques avancées sur plus de 400 valeurs	Gratuit
Formations boursières en ligne	Gratuit

⁵ Tout mois commencé est dû. Aucun engagement. Seuls les mois utilisés sont facturés. Version Simplifiée OFFERTE aux clients abonnés à l'offre tarifaire 30 ordres par mois.

• COURS EN TEMPS RÉEL AVEC RAFRAICHISSEMENT AUTOMATIQUE (STREAMING)

Bourses européennes Euronext	Gratuit
Options et Futures Euronext	Gratuit
BATS US (Actions US)	3€ par mois ⁶
CME Market (Indices US)	6€ par mois ⁶
Futures EUREX	10€ par mois ⁶
Futures EUREX avec carnet d'ordres	15€ par mois ⁶

⁶ Tout mois commencé est dû.

• AUTRES FRAIS

Changement d'offre tarifaire	120€
Ordre annulé ou non exécuté	Gratuit
Ordre transmis par téléphone	Tarif Actions + 5€
Commission de change (USD/CAD/GBP)	0,10%
Commission de change (SEK/NOK/DKK/CHF)	0,20%
Déblocement de position sur marchés non proposés	30€ + 0,50%
Traitement des opérations sur titres	Gratuit
Attestation Assemblée Générale et détention de titres	10 gratuites par an, 10€ au delà
Autres attestations	10€
Mise au nominatif administré (nominatif pur non autorisé)	10€
Courriers recommandés	8€

RÉSOLURE UN LITIGE

En cas de désaccord avec Binck.fr, une solution amiable sera recherchée. Vous pouvez vous adresser pour cela au Service Client (ouvert du lundi au vendredi de 8h à 22h et le samedi de 10h à 13h et de 14h à 17h) :

- par téléphone au **01 70 36 70 80** (appel non surtaxé)
- par email à clients@binck.fr
- par courrier à **Binck.fr, 1 bis rue Collange, 92300 Levallois-Perret**

Si la réponse ne vous satisfait pas, vous pouvez adresser une réclamation au Service Qualité de Binck.fr :

- par email à servicequalite@binck.fr

Toutefois, si le désaccord persistait après la réponse donnée par Binck.fr, vous pouvez saisir le Médiateur, par écrit, gratuitement, aux coordonnées suivantes :

- **Médiateur de la Fédération Bancaire Française (FBF) - BP 151 - 75422 Paris cedex 09**

Pour tout litige relatif à l'information des investisseurs, à l'exécution des ordres et à la commercialisation des placements financiers, vous pouvez également vous adresser au Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers :

- par courrier à **Médiateur de l'AMF
Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02**

- par téléphone au **01 53 45 64 64**

Permanences téléphoniques : mardi et jeudi de 14 heures à 16 heures

- par internet via le formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet <http://www.amf-france.org> - rubrique du Médiateur



Les tarifs indiqués n'incluent aucune taxe locale (taxe sur les transactions financières sur les positions quotidiennes nettes de certains produits/valeurs européens, Stamp Duty sur les bourses de Londres et Dublin...), hormis la TVA.

Les transferts internationaux entrants peuvent engendrer des frais supplémentaires non imputables à Binck.fr. Le client sera informé par Binck.fr de ces frais supplémentaires avant leur application.

Binck.fr se réserve la possibilité de facturer, à son coût réel, toute opération lui ayant généré un coût spécifique. La tarification et les conditions indiquées sur cette page sont susceptibles de modification, dans le respect des délais légaux. Les Tarifs et les Conditions Générales de Binck.fr sont disponibles sur www.binck.fr ou sur simple demande. Les tarifs présents sur www.binck.fr prévalent sur ceux mentionnés sur cette page.

Le placement en Bourse est risqué. Vous pouvez subir des pertes. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures, elles ne sont pas constantes dans le temps. L'investisseur doit consulter avant tout investissement tout document d'information relatif à l'instrument financier. Le Client est seul juge de l'opportunité des opérations qu'il pourra être amené à conclure et doit apprécier ses choix d'investissement en fonction de sa situation financière, de son expérience et de ses objectifs en matière de placement (notamment degré d'acceptation du risque de perte et durée d'investissement envisagée).